

*Si vous complétez cette annexe, veuillez remplir et joindre également le cadre A de l'imprimé n° 1447-M-SD*

Dénomination et adresse :	
Numéro SIRET de l'établissement à reporter impérativement	

M					COMPOSANTE DE L'IFER VISÉE À L'ARTICLE 1599 QUATER A BIS DU CGI				
Matériel roulant destiné à être utilisé pour le transport de voyageurs en Île-de-France (art. 1599 quater A bis du CGI) <sup>53</sup>									
Catégorie de matériels roulants				Nombre de matériels					
				Au titre de 2020			Au titre de 2021		
MÉTRO									
Motrice		M1		M2					
Remorque		M3		M4					
AUTRES MATÉRIELS									
Automotrice ou motrice		M5		M6					
Remorque		M7		M8					